



**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC VALLÉE-DE-LA-GATINEAU
MUNICIPALITÉ DE BLUE SEA**

Procès-verbal de la séance extraordinaire pour les prévisions budgétaires 2025 du Conseil du 18 mars à 19h00, tenue au centre municipal situé au 10, rue Principale à Blue Sea.

Sont présents:

Monsieur Laurent Fortin	Maire
Monsieur Michael Simard	Conseiller Siège 1
Monsieur Michel Houde	Conseiller Siège 2
Monsieur Marc Lacroix	Conseiller Siège 3
Monsieur Gérard Lacaille	Conseiller Siège 4
Madame Marielle Cousineau Fortin	Conseillère Siège 6

Est aussi présente : Madame Julie Thérien, directrice générale, greffière-trésorière

Le conseiller monsieur Paul Dénomme a motivé son absence.

La séance du conseil se tient conformément au règlement de régie interne no. 2023-101.

ORDRE DU JOUR

- 1- Ouverture de la séance extraordinaire
- 2- Adoption de l'ordre du jour
- 3- Lecture et adoption des prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2025
- 4- Publication du budget 2025
- 5- Adoption du programme triennal d'immobilisation 2025-2027
- 6- Période de questions
- 7- Fermeture de la rencontre

**2025-03-051
OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par monsieur le conseiller Marc Lacroix et résolu :

Que la séance extraordinaire du Conseil pour les prévisions budgétaires 2025 de ce 18 mars 2025 soit ouverte à 19h00 en présence de neuf contribuables.

Monsieur le maire Laurent Fortin, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.



2025-03-052

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Houde et résolu :

Que l'ordre du jour de cette séance extraordinaire pour les prévisions budgétaires 2025 du 18 mars 2025 soit adopté tel que déposé par monsieur le maire.

Monsieur le maire Laurent Fortin, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.

2025-03-053

ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'EXERCICE FINANCIER 2025

Considérant les prévisions budgétaires suivantes :

Revenus	2025
Taxe foncière générale	1 938 529
Taxe spéciale – règlement d'emprunt	63 927
Tarifification gestion des matières résiduelles	269 261
Tarifification boues septiques	110 800
Permis de séjour – roulottes	24 670
Tarifification – Police (50%)	86 956
Tarifification - Service incendie (50%)	71 997
Tarifification – Centre d'urgence 911	5 621
Paiements tenant lieu de taxes	6 847
Transferts gouvernementaux	411 747
Services rendus	40 460
Imposition de droits/Amendes et pénalités	76 000
Autres revenus/Intérêts	43 000
TOTAL DES REVENUS	3 149 815
Administration générale	807 655
Sécurité publique	379 112
Transport	1 106 994
Hygiène du milieu	454 789
Santé et bien-être	28 000
Aménagement, urbanisme, et développement	191 721
Loisirs et culture	324 447
Frais de financement	44 364
TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	3 337 082
Amortissement	-311 064
Remboursement de capital	87 908
Activités d'investissement	40 000
Utilisation du surplus non-affecté	0.00
Utilisation du surplus affecté	0.00
Réserves financières (élection et FDR)	-4 111
TOTAL DES DÉPENSES ET AFFECTATIONS	3 149 815
Évaluation imposable utilisée	324 432 100



BLUE SEA
BEAU ET ACCUEILLANT
DEPUIS 1899

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Marc Lacroix et unanimement résolu;

Que ce Conseil adopte les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2025 telles que présentées ci-haut.

Monsieur le maire Laurent Fortin, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS PRÉSENTS

2025-03-054

PUBLICATION DE L'ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2025

Considérant que l'article 957 du Code municipal prévoit que le budget soit distribué ou publié dans un journal local;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Michel Houde et unanimement résolu;

Que ce Conseil autorise la publication des prévisions budgétaires 2025, tel que présenté par le maire, dans les panneaux municipaux, sur le site web, la page Facebook de la Municipalité et dans un journal local;

Que la copie dudit document sera aussi disponible, et ce, gratuitement au bureau municipal situé au 10 rue Principale à Blue Sea.

Monsieur le maire Laurent Fortin, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

NOTE AU PROCÈS-VERBAL :

Un contribuable arrive pendant la séance, il est 19h05.

2025-03-055

ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS 2025-2027

Considérant que le Conseil d'une municipalité doit adopter un programme triennal des immobilisations de la municipalité pour les trois exercices financiers subséquents, en conformité avec les articles 953.1 et 954 du Code municipal du Québec;

Considérant que le programme triennal des immobilisations représente ce que le Conseil prévoit effectuer comme projets et dépenses pour les années 2025 à 2027;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Marc Lacroix et unanimement résolu;



BLUE SEA
BEAU ET ACCUEILLANT
DEPUIS 1899

Que ce Conseil adopte le programme triennal des immobilisations pour les années 2025 à 2027 tel que présenté par monsieur le maire Laurent Fortin.

Monsieur le maire Laurent Fortin, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Selon l'article 960.1 du *Code municipal du Québec*, je, soussignée madame Julie Thérien, directrice générale, greffière-trésorière de la Municipalité de Blue Sea, certifie que la Municipalité dispose de crédits suffisants au budget 2025 pour les dépenses autorisées lors de la présente assemblée

Julie Thérien
Directrice générale, greffière-trésorière

NOTE AU PROCÈS-VERBAL :

La période de questions se tient de 19h17 à 19h24.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL :

Monsieur le conseiller Michel Houde demande la correction du calcul de la différence dans le tableau présenté.

2025-03-056

FERMETURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par monsieur le conseiller Marc Lacroix et unanimement résolu que la séance soit levée à 19h25.

Monsieur le maire Laurent Fortin, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Le maire

La directrice générale,
greffière-trésorière

Laurent Fortin

Julie Thérien



BLUE SEA
BEAU ET ACCUEILLANT
DEPUIS 1899

Approbation du procès-verbal :

Je, Laurent Fortin, ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé la directrice générale, greffière et trésorière de mon refus de les approuver conformément à l'article 142 du *Code municipal du Québec*.

Laurent Fortin
Maire